



## PRÉFET DE LA DRÔME

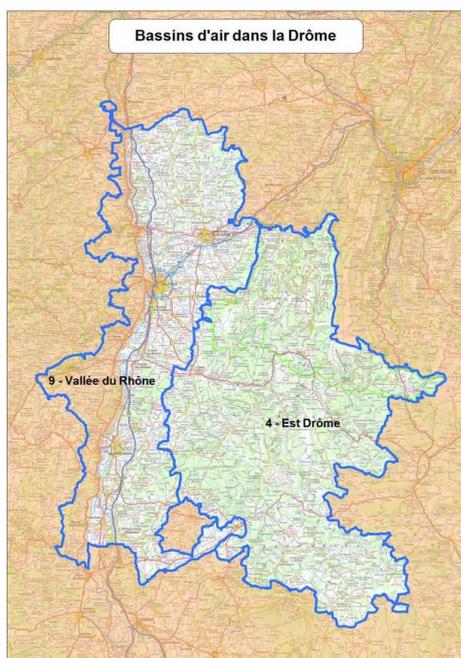
Liberté  
Égalité  
Fraternité

### COMMUNIQUE DE PRESSE

Valence, le mercredi 9 mars 2022

## QUALITÉ DE L'AIR

### Fin de l'épisode de pollution de l'air en Drôme



L'épisode de pollution atmosphérique de type « mixte » (particules fines PM10) (Ozone), niveau **d'information-recommandation (vigilance jaune)**, qui était en cours sur le **bassin d'air de la Vallée du Rhône** depuis le mardi 8 mars 2022, a pris fin.

En conséquence, les mesures réglementaires consécutives à cet épisode de pollution qui étaient en vigueur jusqu'à la fin de l'épisode de pollution sont levées à compter de ce jour minuit.

Le certificat qualité de l'air « Crit'Air » permet de distinguer les véhicules en fonction de leurs émissions de polluants atmosphériques. Pour obtenir ce certificat, demandez le sur [www.certificat-air.gouv.fr](http://www.certificat-air.gouv.fr)

## Cabinet du Préfet Service Départemental de la Communication Interministérielle

Tél : 06 77 18 96 78

Mél : [pref-communication@drome.gouv.fr](mailto:pref-communication@drome.gouv.fr)

[www.drome.gouv.fr](http://www.drome.gouv.fr)



@Prefet26



Préfet de la Drôme